



Procès-verbal de la **session spéciale** de St-Félix-de-Dalquier, tenue à la salle de délibération le 18 décembre 2017 sous la présidence de M. le Maire, Jocelyn Boucher, et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

M. Germain Lévesque	siège no 1
Mme Carmen Sabourin	siège no 2
M. Félix Labrecque	siège no 3
Mme Amélie Lefebvre	siège no 4
M. Patrick Larochelle	siège no 5
Mme Jocelyne Gagnon	siège no 6

Est également présent, M. Richard Michaud, Directeur général/ Secrétaire-trésorier.

0. RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION (ARTICLE 157 RLRQ, CHAPITRE C-27.1)
1. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2018, 2019 ET 2020
3. PÉRIODE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC
4. LEVÉE DE LA SESSION

0. RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION (ARTICLE 157 RLRQ, CHAPITRE C-27.1)

220-12-17

Renonciation de l'avis de convocation (article 157) (RLRQ, chapitre C-27.1)

Attendu que selon l'article 156 du chapitre C-27.1 (RLRQ), une municipalité doit transmettre l'avis de convocation aux membres du conseil municipal, au moins 2 jours avant la session spéciale;

Attendu que selon les informations reçues du ministère des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du Territoire (M.A.M.O.T.), l'avis de convocation doit être signifié par courrier recommandé;

Attendu que selon l'article 157 du chapitre C-27.1 (RLRQ), advenant que tous les membres du conseil municipal présents sur le territoire de la municipalité y sont présents et par le fait peuvent renoncer aux formalités de l'article 156 du chapitre C-27.1 (RLRQ);

Sur proposition de Mme la conseillère Amélie Lefebvre, appuyé par Mme la conseillère Carmen Sabourin et résolu unanimement de renoncer aux formalités de l'article 156 chapitre C-27.1 (RLRQ).

1. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

2. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2018, 2019 ET 2020

[221-12-17](#)

[Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018 et du programme des dépenses en immobilisation pour les années 2018-2019-2020](#)

Attendu que selon l'article 954 du chapitre C-27.1 (RLRQ), le conseil municipal doit, durant la période du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier prévoyant des revenus au moins égaux aux dépenses;

Attendu que l'avis public annonçant la session spéciale a été donné le 8 décembre dernier, le tout en conformité de l'article 956 du chapitre C-27.1 (RLRQ);

Attendu que le conseil municipal prévoit des dépenses comparables aux revenus;

Sur proposition de Mme la conseillère Jocelyne Gagnon, appuyé par M. le conseiller Félix Labrecque, il est résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires et la rémunération pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018 ainsi que le programme triennal des dépenses en immobilisation tel que présenté ci-dessous.

Description	Budget 2018
REVENUS	
TAXES	
SUR LA VALEUR FONCIÈRE	886 630
SUR UNE AUTRE BASE	245 365
	1 131 995
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	
	10 240
SERVICES RENDUS	
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX	155 000
AUTRES SERVICES RENDUS	9 000
IMPOSITION DE DROITS	32 000
	196 000
INTÉRÊTS	
	12 000
AUTRES REVENUS	
	6 000
TRANSFERT	
TRANSFERT RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGES	218 957

	218 957
	1 575 195
Description	Budget 2018
DÉPENSES	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
CONSEIL MUNICIPAL	26 510
APPLICATION DE LA LOI	30 000
GESTION FINANCIÈRE & ADMINISTRATIVE	280 100
ÉVALUATION	35 700
	372 310
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
POLICE	55 000
INCENDIE	53 500
	108 500
TRANSPORT	
VOIRIE	211 100
ENLÈVEMENT DE LA NEIGE	42 500
ÉCLAIRAGE DES RUES	10 000
CIRCULATION ET STATIONNEMENT	1 000
	264 600
Description	Budget 2018
HYGIÈNE DU MILIEU	
PURIFICATION ET TRAITEMENT DE L'EAU	45 600
RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE L'EAU	11 200
TRAITEMENT DES EAUX USÉES	25 800
RÉSEAUX D'ÉGOUTS	13 110
MATIÈRES RÉSIDUELLES - DÉCHETS DOMESTIQUES	111 480
MATIÈRES RÉSIDUELLES - MATIÈRES SECONDAIRES	78 500
	285 690
SANTÉ & BIEN ÊTRE	
	3 000
AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT	
	3 600

LOISIRS ET CULTURE

CENTRE COMMUNAUTAIRE	28 600
PATINOIRES INTÉRIEURES & EXTÉRIEURES	56 000
PARCS & TERRAIN DE JEUX	12 800

97 400

FRAIS DE FINANCEMENT

INTÉRÊTS SUR LA DETTE À LONG TERME	63 100
------------------------------------	--------

63 100

AUTRES

REMBOURSEMENT EN CAPITAL	232 000
TRANSFERT À L'ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS	124 993
AFFECTATION DU SURPLUS	20 000

376 993

1 575 195

EXCÉDENT NET

0

Fonction	Rémunération	Allocation	Total
		(non-imposable)	
Maire	4 259 \$	2 129 \$	6 388 \$
Conseiller	1 420 \$	710 \$	2 129 \$
Dir. gén. et secrétaire-trésorier			90 480 \$

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2017-2018-2019**SOURCES DE FINANCEMENT**

	Montant		
	2018	2019	2020
Transfert de l'état des activités financières (fond réservé)	124 993 \$		
Financement à long terme	45 000 \$		
	169 993 \$		

DÉPENSES

Nom	Montant			Décision
	2017	2018	2019	
Tour de refroidissement – maintien de la qualité de l'eau	15 000 \$			non
Système d'alarme	3 000 \$			Oui
Système de communication	3 500 \$			Oui
Système de chauffage au garage	30 000 \$			Oui
Rechargement Mg-20	45 000 \$			Oui
Outillage/équipement travaux publics	2 200 \$			Oui

Étude sur les modifications des étangs aérées	51 398 \$			Oui
Complexe sportif	17 602 \$			Oui
Terrain de soccer/baseball	16 293 \$			Oui
Salle multi-fonctionnelle	1 000 \$			Oui
	169 993 \$			Oui

3. PÉRIODE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC

4. LEVÉE DE LA SESSION

La session est levée, il est 20h30.

Jocelyn Boucher
Maire

Richard Michaud
Directeur Général /Sec. Très.